

## Quinze milliards de recettes publiques perdues chaque année dans l'UE à cause de la contrefaçon

- Une nouvelle estimation révèle l'ampleur des pertes de recettes budgétaires nationales imputables à la contrefaçon;
- Les pertes de ventes dans le secteur des cosmétiques et des soins personnels en Belgique s'élèvent à 279 millions d'EUR;
- Le lien entre les groupes criminels organisés et la contrefaçon est de plus en plus évident.

Selon un nouveau rapport publié aujourd'hui par l'[Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle](#) (EUIPO), les dommages économiques et sociaux causés par la contrefaçon privent les pouvoirs publics de recettes et peuvent alimenter des formes graves de criminalité telles que le trafic de drogue et le blanchiment d'argent.

Selon les estimations figurant dans ce rapport, dans l'ensemble de l'UE, les États perdent jusqu'à **15 milliards d'EUR au total par an** du fait de la présence de produits de contrefaçon sur le marché, en raison des impôts directs et indirects qui ne sont pas perçus, ainsi que des cotisations sociales qui ne sont pas versées par les fabricants illicites.

En outre, d'après l'estimation de l'EUIPO, le secteur des cosmétiques et des soins personnels, celui des vins et spiritueux, l'industrie pharmaceutique et le secteur des jouets et des jeux perdent jusqu'à **19 milliards d'EUR** de ventes chaque année dans l'UE du fait de la contrefaçon. Les produits de contrefaçon ne sont pas soumis aux mêmes contrôles rigoureux que les produits authentiques qui visent à garantir la sûreté de leur consommation ou de leur utilisation.

En particulier, les pertes de ventes dans le secteur des cosmétiques et des soins personnels **ont augmenté de plus de 2,5 milliards d'EUR** depuis la dernière analyse de ce type publiée par l'EUIPO en 2019, ce qui représente la plus forte augmentation parmi les secteurs étudiés. Environ **14,1 % des ventes de produits cosmétiques et de soins personnels** (9,6 milliards d'EUR) sont perdues chaque année dans l'UE du fait de la présence de produits de contrefaçon. **En Belgique**, le chiffre est de 11,9 %, soit 279 millions d'EUR de ventes perdues chaque année – une augmentation de 76 millions d'EUR depuis la dernière estimation.

L'analyse de l'EUIPO indique que les produits de contrefaçon dangereux recensés ont été évalués comme présentant un risque grave pour les consommateurs. La plupart des produits en cause étaient destinés aux enfants; il s'agissait de jouets, d'articles de puériculture ou de vêtements pour enfants.

Les recherches menées par l'EUIPO et Europol révèlent également les liens qui existent entre **la contrefaçon et d'autres formes graves de criminalité**. Depuis 2016, les services répressifs de l'UE ont mené 29 opérations majeures de lutte contre la contrefaçon et le piratage, ciblant des bandes organisées qui étaient également impliquées dans d'autres formes graves de criminalité, dont le trafic de drogue et le blanchiment d'argent.

Selon Christian Archambeau, directeur exécutif de l'EUIPO:

«La contrefaçon n'est pas un délit sans victime. Les produits de contrefaçon privent les entreprises légitimes d'une partie de leurs ventes et les pouvoirs publics de recettes indispensables. Ils présentent des risques avérés pour la santé et la sécurité de celles et ceux qui les utilisent. Mais, comme le montre notre collaboration avec Europol, le produit de la contrefaçon peut aussi financer de graves formes de criminalité organisée. Pour y faire face, une action internationale concertée est nécessaire à tous les niveaux.»

Les estimations actuelles figurent dans le rapport de situation 2020 sur les atteintes aux DPI, qui rassemble les travaux de l'EUIPO sur la propriété intellectuelle au niveau de l'UE et au niveau mondial, y compris les conclusions des enquêtes menées conjointement avec l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et l'Office européen des brevets (OEB).

Ce rapport de situation présente également des recherches sur le volume de produits de contrefaçon et piratés dans les échanges internationaux et sur la contribution économique des secteurs à forte intensité de droits de propriété intellectuelle à la croissance et à l'emploi. Il jette un nouvel éclairage sur la manière dont les petites et moyennes entreprises (PME) utilisent la propriété intellectuelle.

## À PROPOS DE L'EUIPO

L'EUIPO est une agence décentralisée de l'UE, implantée à Alicante, en Espagne. Il gère l'enregistrement des marques de l'Union européenne (MUE) et des dessins ou modèles communautaires enregistrés (DMC), qui garantissent une protection de la propriété intellectuelle dans tous les États membres de l'UE. L'EUIPO mène également des activités de coopération avec les offices de propriété intellectuelle nationaux et régionaux de l'UE.

L'Observatoire européen des atteintes aux droits de propriété intellectuelle a été créé en 2009 dans le but de soutenir la protection et l'application des droits de propriété intellectuelle et de contribuer à lutter contre le risque grandissant d'atteintes aux droits de propriété intellectuelle en Europe. Il a été transféré à l'EUIPO le 5 juin 2012 par le règlement (UE) n° 386/2012 du Parlement européen et du Conseil.

### Personne de contact pour la presse

Ruth McDonald

Tél.: +34 96 513 7676

[Ruth.MCDONALD@euipo.europa.eu](mailto:Ruth.MCDONALD@euipo.europa.eu)